L'indépendance se vit au quotidien

Choisir l'indépendance totale vis-à-vis des firmes et des autorités, et opter pour la dépendance financière vis-à-vis des seuls professionnels de santé ne résulte pas d'une vision idéologique de l'équipe Prescrire, mais d'un pragmatisme choisi, à la recherche de la meilleure efficacité à long terme (lire l'éditorial page 161).

Les effets au quotidien de l'indépendance ne sont pas des "détails". Voici comment ils se traduisent au sein de *Prescrire.*

• La Rédaction choisit librement tous ses thèmes. Avant publication, aucun texte n'est soumis ni à des firmes, ni à des assureurs, ni à des "décideurs" en politique de santé.
• Les rédacteurs (ainsi que tous les dirigeants de *Prescrire*) signent et respectent une déclaration annuelle d'absence de conflit d'intérêts, en lien direct avec la Charte "Non Merci..." de l'Association Mieux Prescrire (Charte disponible sur le site www.prescrire.org, rubrique Qui est Prescrire > "Non merci…").
• Les adresses des abonnés ne sont ni transmises, ni louées, ni vendues à qui que ce soit.
• *Prescrire* ne fait pas de promotion pour recruter des abonnés au sein des firmes ou des administrations. Le faible nombre des abonnements "Institutions" souscrits spontanément par des firmes ou des administrations est relativement stable au fil des années (lire page 164).
• Les abonnements de complaisance payés par des firmes pour des soignants ne sont pas acceptés.
• Aucun achat en nombre d'abonnements à la revue n'est accepté en provenance d'un syndicat ou d'un groupement professionnel.
• *Prescrire* ne fait aucune promotion pour vendre des tirés à part de ses synthèses. Lorsque, rarement, un organisme ou une firme souhaite diffuser un tel tiré à part, la revue applique un règlement précis qui exclut tout "bénéfice" (lire sur le site ww.prescrire.org, rubrique Qui est Prescrire > Financement).
• L'équipe Prescrire n'accepte aucun cadeau des firmes. Elle n'accepte aucune invitation ni ne participe à aucun voyage sponsorisé.
• L'équipe Prescrire autofinance tous ses besoins, y compris ses besoins en documentation (638 000 euros pour l'exercice écoulé, lire page 165). Elle fonde ses travaux sur les données de l'évaluation, et non sur des discours promotionnels. Elle vérifie scrupuleusement les informations en provenance des firmes, des leaders d'opinion ou d'autres sources potentiellement de parti pris.
• L'équipe Prescrire a choisi pour forme juridique l'association sans but lucratif. Nul pouvoir financier ou industriel ne détient quelque part que ce soit du "capital" (humain, méthodique et organisationnel) de l'Association Mieux Prescrire.

Pourquoi faire différemment ? Les patients ont besoin de soignants solides, bien informés, sachant mettre en balance les bénéfices et les risques. À cette fin, les soignants ont besoin de s'appuyer sur le travail d'une équipe solide, bien informée, consciencieuse, préservée des influences commerciales ou partisanes ; d'une équipe Prescrire qui vit, avec ses abonnés, les conditions du travail bien fait et efficace, grâce à son indépendance.